



USINE NOUVELLE – 09 JUILLET 2010

EDF EN inaugure une centrale solaire dans les Landes

Inauguration

Ce 9 juillet, [EDF](#) EN inaugure les 38 premiers mégawatts de la centrale solaire photovoltaïque du Gabardan, implantée sur un terrain de 300 hectares, sur la commune de Losse dans les Landes.

La construction de cette centrale, réalisée par tranche, a démarré en mars 2009. Aujourd'hui trois tranches de 12 MWh chacune sont achevées et équipées de 492 000 panneaux photovoltaïques fournies par le fabricant américain First Solar qui a développé la technologie des couches minces en cadmium telluride.

De même une centrale pilote de 2MWh qui fait appel à la technologie développée par la PME girondine Exosun, laquelle a conçu un concept de trackers qui permet aux panneaux solaires de s'orienter selon la course du soleil afin d'accroître leur production, est également opérationnelle. 11 100 panneaux photovoltaïques sont fixés sur ces trackers, structures mobiles. La puissance installée est vingt fois supérieure à la première centrale de démonstration d'Exosun sur le site de Martillac (Gironde).

La Région [Aquitaine](#) a soutenu la mise en place de cette centrale pilote de trackers de Gabardan d'un coût de 13,5 millions d'euros subventionnée par la Région à hauteur de 1,1 million d'euros, par le Feder (2,4 millions d'euros) et l'Ademe (0,5 million d'euros).

Début 2011, la dernière tranche sera achevée. A terme la puissance totale de cette centrale pourrait atteindre jusqu'à 76 MWh et alimenter l'équivalent de la consommation électrique annuelle hors chauffage de 44 000 habitants soit 11 % de la population des Landes.

La centrale permettra d'éviter des émissions de 5 200 tonnes de CO₂ par an. EDF EN qui se veut discret sur l'investissement global, aura injecté plus de 230 millions d'euros dans la centrale de Gabardan.

Alain Rousset le président du Conseil régional d'Aquitaine qui a rappelé que sa région occupait la première place dans le secteur des industries des énergies renouvelables avec plus de 1 800 emplois directs créés d'ici 18 mois, a toutefois souligné la nécessité d'évaluer avec précision les conséquences des projets de centrales photovoltaïques. « Nous devons éviter absolument de générer des conflits d'usage des sols entre activités forestières ou maraichères et développement de l'énergie solaire. Notre forêt landaise est un poumon vert, unique en Europe capable de capter le carbone ou de réguler le cycle de l'eau ». Et d'avertir qu'il s'agit « non pas de refuser systématiquement les projets de photovoltaïque au sol, mais de les intégrer sur des espaces difficiles à valoriser ».

Correspondante en Aquitaine, Colette Goinère